

L'écho du réseau Habitat Jeunes Occitanie



Logement social en DANGER

Vie du RESEAU

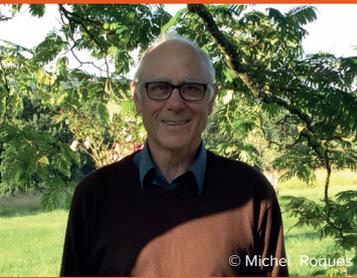
HAI ST-Exupéry ouvre ses portes à Balma !

Infos RESIDENCES

Santé, réseaux sociaux et débats

ACTUS régionales

Accueillir et accompagner les jeunes en CEJ-jeunes en rupture



© Michel Roques

Le guide "Santé mentale en Habitat Jeunes" est paru !

Michel Roques,
Président de l'URHAJ
Occitanie, a le plaisir
de vous présenter
l'Echo du réseau n°44



En 2022, la santé mentale a concentré toute l'attention des équipes socio-éducatives et de l'Union Régionale. Les journées de travail et d'échanges, animées par des professionnels, sont résumées dans ce petit guide : *"Accompagner la santé mentale en Habitat Jeunes"*.

Comme promis dans le précédent numéro de l'Echo du réseau, le guide santé mentale en Habitat Jeunes est à présent disponible, un guide à destination des équipes socio-éducatives, mais également de l'ensemble des professionnels et bénévoles du réseau Habitat Jeunes.

"Quand peut-on parler de bonne ou de mauvaise santé mentale ?", "Quels sont les déterminants de la santé mentale ?", "Comprendre le lien entre adolescence, santé mentale et capacités psychologiques", "Qu'est-ce qu'un comportement normal ? Quel sens donner à la normalité ?", "Mal être/détresse psychologique", "Névroses et psychoses" : autant de questions auxquelles vous trouverez des éléments de réflexion et de connaissance pour se poser les bonnes questions afin de dé-construire et re-construire l'approche de la santé mentale des jeunes.

Au-delà des connaissances essentielles en santé mentale, la question de la posture de l'accompagnement de l'intervenant socio-éducatif a été au centre des réflexions et des échanges menés en 2022. Elle interroge à plusieurs niveaux et notamment celui du delta entre les acquis de la formation initiale et les réalités du terrain, ou encore entre la gestion de l'affect et celui du règlement intérieur, en passant par la remise en cause de principes et valeurs personnels qui peuvent être mis à mal. Faire face à des problématiques de santé mentale des jeunes amène les intervenants sociaux éducatifs à se repositionner, de façon constante, et impact leur propre santé mentale.

Ce guide propose donc des conseils pratiques pour créer un lien de confiance, travailler en réseau et ne pas s'oublier soi-même dans la relation d'accompagnement, et d'écoute. Des conseils pratiques qui ont également été déclinés sur le thème de l'interculturalité, concernant les jeunes ayant eu un parcours d'exil, pour lesquels un regard particulier est nécessaire afin de les accompagner au mieux.

En 2023, même si la thématique principale de travail avec les équipes socio-éducatives porte sur le collectif, nous n'en oublions pas pour autant celle de la santé mentale, toujours prégnante. Des professionnels spécialisés (psychologue, infirmiers psychiatriques et ethnopsychiatre) continueront, chaque mois, à échanger avec les intervenants socio-éducatifs, via la plateforme baptisée 'Louissette' afin de les conseiller, d'échanger autour de difficultés concrètes comme de questions plus générales liées à la santé mentale des jeunes.

Si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous sur notre site pour [consulter et le télécharger](#) *"Accompagner la santé mentale en Habitat Jeunes"* Et pour en savoir encore plus, [consultez le guide publié par l'UNHAJ](#) *"Aller vers, aller mieux"*

Le journal du réseau Habitat Jeunes Occitanie

Directeur de publication :
Michel Roques
Rédactrice en chef :
Emilie Taberly
Conception et rédaction :
Céline Compère

Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie

19 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
Tél : 05 61 54 14 95
accueil@urhaj.org
www.habitatjeunesoccitanie.org

HAJ ST-Exupéry ouvre ses portes à Balma !



[Retrouvez la résidence ST-Exupéry sur notre site et faire une demande de logement](#)

Habitat Jeunes ST-Exupéry, c'est 80 logements :

- 4 chambres
- 68 T1
- 8 T1bis

Et bien sûr des espaces collectifs :

- un espace de coworking, une cuisine partagée, une salle d'activité, un jardin et une terrasse, avec accès au WIFI gratuit

Et des espaces pratiques :

- une laverie et un parking sécurisé pour voitures et 2 roues

"ST-Exupéry", c'est ainsi qu'a été baptisée la nouvelle résidence Habitat Jeunes de l'ANRAS. Située à Balma, commune de Toulouse Métropole, ST-Exupéry est une réponse à l'absence d'offre Habitat Jeunes sur l'Est de Toulouse, un territoire particulièrement dynamique en termes d'emploi. L'enjeu, c'est de permettre à la jeunesse de s'intégrer et de se projeter dans un nouveau quartier en devenant résidentiel et dynamique.

Emmanuel Benoist, Directeur du pôle résidences Habitat Jeunes de l'ANRAS :

Le secteur tertiaire est particulièrement développé à Balma, avec d'importants sièges sociaux de grandes et moyennes entreprises, Orange va d'ailleurs y créer prochainement 600 emplois. Les jeunes en stage en entreprise devraient donc représenter une partie assez importante de notre public.

Nous avons cependant un enjeu à relever : celui de la mobilité et de l'accès à Toulouse. En effet, la résidence est située dans un nouveau quartier un peu décentré, à 15 mn à pied du métro. Cela a induit l'un des axes dominant du projet social : favoriser la mobilité. Pour ce faire, le local à vélo est particulièrement vaste, et nous avons l'ambition de travailler en partenariat avec les acteurs qui œuvrent à la mobilité des jeunes. Ainsi nous nous rapprocherons de la Maison du vélo, et développerons potentiellement un projet autour des mobilités douces : mise à disposition, location de vélo...

ST-Exupéry est un bâtiment d'une réelle qualité architecturale, cet aspect qualitatif se retrouve à l'intérieur, et notamment dans l'aménagement des espaces collectifs. Espace de coworking, cuisine partagée et salle d'activité et de réunion sont très bien aménagés tant au niveau de l'ameublement que de l'équipement. Les jeunes méritent d'avoir des bâtiments agréables à vivre.

En ce qui concerne l'équipe, une animatrice, une intervenante sociale et une maîtresse de maison sont là au quotidien auprès des résidents. Nous avons fait le choix original, dans toutes les résidences Habitat Jeunes de l'ANRAS, de créer un poste de maîtresse de maison, afin d'avoir une salariée dédiée de façon spécifique à la partie logements et cuisine. Concrètement, cela signifie qu'elle peut intervenir dans les appartements et les chambres sur des appuis techniques et sur l'acquisition de compétences pour accompagner les jeunes à gérer au mieux leur logement : 'Comment je range, comment j'entretiens... comment je me rends la vie un peu plus facile'. La maîtresse de maison est là pour 'travailler avec', elle est donc totalement intégrée à l'équipe et au projet socio-éducatif. Elle représente une plus-value importante en termes d'accompagnement des jeunes. "

ST-Exupéry accueille ses premiers résidents et résidentes début avril. A n'en pas douter, la nouvelle résidence Habitat Jeunes de Toulouse Métropole va rencontrer un franc succès auprès des jeunes. Ces derniers ayant, nous le savons bien, d'importantes difficultés à se loger dans de bonnes conditions et pour des loyers abordables dans le cadre de leur formation, leur stage, ou encore lorsqu'ils sont en contrat court ou en période d'essai.

Bienvenue à ST-Exupéry !



Ca déménage à Sète !

Dans un peu plus d'un an, Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau disposera de trois petites résidences de moins de 30 logements chacune. Après l'ouverture du Phare, Louis Blanc va faire peau neuve pour devenir L' Alliance. Trois résidences conviviales au cœur de Sète pour offrir aux jeunes des logements au goût du jour dans un cadre favorisant la proximité entre les résidents et la vie collective...

PERSPECTIVES

Du nouveau :

- L'Alliance (ex résidence Louis Blanc) avec ses 20 studios et 8 chambres

Et toujours :

- La résidence Sévigné avec ses 8 studios, 7 chambres
- La résidence Le Phare avec ses 27 studios

En 2024, Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau pourra répondre aux besoins en logement de plus d'une 100ne de jeunes !

Céline Sénégas, Directrice de l'association Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau :

“ L'objectif, c'est d'agrandir le parc de logements de l'association. De 52 logements nous allons ainsi passer à 65 logements Habitat Jeunes, auxquels il faudra ajouter une 10ne de logements en diffus dédiés à d'autres types d'accueil. En mars, la réhabilitation complète de la résidence Louis Blanc a commencé. Les résidents ont donc déménagé dans la toute nouvelle résidence le Phare, pour leur plus grande satisfaction. En effet, les nouveaux studios du Phare font tous 25m2 et disposent d'une terrasse individuelle. Les espaces collectifs sont, quant à eux, très confortables et conviviaux.

Concernant la résidence Louis Blanc, rebaptisée 'L'Alliance', aucune transformation ne sera faite à l'extérieur, du fait des contraintes architecturales des Bâtiments de France. A l'intérieur, en revanche, tout va être modifié. Nous avons même réussi à augmenter légèrement le nombre de logements. De 9 studios et 18 chambres avec sanitaires sur le palier nous allons passer à 28 logements : 20 studios tout équipé et 8 chambres avec sanitaires individuels.

Nous avons travaillé à l'optimisation des espaces. Pour ce faire, le restaurant va être supprimé et les sens de circulation complètement modifiés pour plus de fluidité. Nous allons valoriser des espaces collectifs ouverts et conviviaux avec un espace détente et une cuisine partagée, toute neuve, ouverte sur une grande terrasse et sur le jardin intérieur.

Dans un peu plus d'un an, Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau sera constitué de trois petits sites disséminés au cœur de Sète, une configuration adaptée à l'esprit architectural du centre ville. Au niveau de l'équipe, il nous faudra valoriser la proximité et les liens entre les jeunes, dans les différentes résidences, afin de les impliquer dans la vie collective. Nous n'avons d'ailleurs pas attendu la fin des travaux. Début mars, a commencé un important projet financé par les Mécènes du Sud. Des artistes vont transmettre leur savoir faire aux résidents afin de décorer et aménager les espaces extérieurs de la résidence Le Sévigné. Fin juin, la résidence aura gagné en couleur et en convivialité ! “



Retrouvez toutes les informations sur Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau : www.habitatjeunessete.fr



'Le luxe des légumes'

Un repas sans viande, c'est possible et c'est bon pour l'environnement, la santé, le bien-être animal... et tout simplement pour le goût ! "Le luxe des légumes" a été choisi dans le cadre de la thématique 2023 "Etre écocitoyen aujourd'hui pour demain" pour être décliné, en ce début d'année, dans toutes les résidences d'Habitat Jeunes Montpellier.

Tout a commencé en Conseil de Vie Sociale, où l'un des points mis à l'ordre du jour était la première action à réaliser dans le cadre de l'éco-citoyenneté, thématique fil rouge de cette nouvelle année pour l'ensemble des résidences Habitat Jeunes de Montpellier. Parmi les projets présentés par de petits groupes de résidents : nettoyage de bord de plage, ou encore création d'un répertoire de magasins de réparation et achats de seconde main, c'est celui autour de l'alimentation qui a été élu. Un projet fort bien présenté sous forme d'un 'top chef' inter-résidences autour de la préparation de repas avec des légumes de saison, et bien sûr sans viande !

De janvier à fin mars, dans chacune des résidences d'Habitat Jeunes Montpellier, un groupe (constitué de 8 jeunes en moyenne) s'est entraîné à cuisiner des plats végétariens lors de plusieurs ateliers cuisine. Afin de sensibiliser tous les résidents, des panneaux d'information ont été disposés dans chaque hall. Des panneaux dont l'objectif est d'informer, les jeunes comme les salariés d'ailleurs, sur l'impact de la consommation excessive de viande sur la planète en termes d'environnement et de mal-traitance animale, sans oublier les bienfaits sur la santé de limiter cette consommation.

La finale de top chef Habitat Jeunes, le 22 mars, a réuni pas moins d'une 30e de jeunes venus de 5 résidences. Ils se sont retrouvés, tous ensemble, à la résidence Castellane. **Audrey Chanas, Gestionnaire de la résidence Occitanie :**

« Chaque groupe est venu avec son plat et c'est un jury (constitué de 3 jeunes et 2 salariés) qui a goûté et évalué chaque plat en fonction, notamment, de sa créativité et de sa saveur. L'équipe de la résidence Castellane a ainsi été choisie et a remporté un bon cadeau pour un resto végétarien. Un grand repas partagé a ensuite permis à tous les participants de goûter et découvrir les plats réalisés par les autres groupes. La diffusion d'un documentaire "Nutrition et science des aliments", réalisé par une résidente étudiante en Master nutrition, a clos cette soirée en ouvrant le débat sur l'impact excessif de la consommation de viande sur la planète en termes d'environnement et de mal-traitance animale.

Le bilan de l'action 'luxe des légumes' est prévu au prochain CVS, début avril. Et notamment sur la réaction des jeunes, dont beaucoup indique que, sans viande, "il manque un truc dans un repas", que, lors d'un repas de famille, il y a toujours de la viande... Tout cela vient bousculer les représentations des jeunes, mais aussi des équipes, sur l'intérêt et la possibilité, tout en se régaland, de faire un repas festif même sans viande. Les résidents pourront d'ailleurs continuer à cuisiner végétarien, dans chaque résidence des livres de recettes végétariennes ont en effet été mis à disposition. L'idée ce n'est pas de dire qu'il ne faut pas manger de viande, mais de donner à voir l'impact que cela a, et de réfléchir à une autre alimentation pour en consommer moins et de manière plus qualitative. »



"Comment vous santé-vous ?"

Durant 4 jours, du 20 au 24 février dernier, on a parlé et agit santé à la résidence Habitat Jeunes de Perpignan. Alimentation, sport, santé mentale et addictions sont les 4 axes autour desquels un programme partenarial particulièrement riche a été mis en place par l'équipe socio-éducative.



Tout a commencé le lundi avec l'organisation d'un théâtre forum ouvert à tous, résidents comme partenaires. Une troupe de théâtre de Montpellier, 'Côté act', a été sollicitée pour ce faire, accompagnée par Addiction France, qui a également installé un stand dans le hall afin d'engager des discussions avec les jeunes. Cette semaine a aussi été l'occasion pour les résidents de réaliser un court métrage (sous forme d'interviews de jeunes par des jeunes) sur la santé mentale et le bien-être.

Petit tour de "Comment vous santé-vous ?" avec **Llibertat Guitard et Franck Pascual, respectivement assistante sociale et intervenant socio-éducatif à Roger Sidou :**

” Le mardi, Jean-Jacques Fabre, psychologue a animé un « café psycho » autour d'un petit apéritif. Il s'est appuyé, pour ouvrir les discussions, sur la diffusion du film réalisé par les résidents. Ce court métrage a permis de rebondir sur de nombreux sujets liés à la santé mentale et au bien-être. Cela a fonctionné bien au-delà de nos attentes. Nous avons prévu un créneau d'une heure et les jeunes ont échangé durant deux heures ! Il a été question de réseaux sociaux, de religion, de solitude... Parallèlement, il y avait aussi un atelier de sophrologie, animée par Llivia Guitard, pour les résidents qui souhaitent tester cette méthode de soin et de bien être.

Cette semaine a également été l'occasion de valoriser des partenariats qui fonctionnent bien. Nous avons développé un partenariat avec le centre d'examen de santé de la CPAM où sont regroupés en un même lieu plusieurs personnels de santé dont une infirmière et un médecin. C'est un lieu où toutes les personnes peuvent aller faire un bilan de santé gratuitement, ainsi qu'un point sur les droits administratifs liés à la santé. C'est particulièrement intéressant dans la mesure où nous orientons chaque nouveau résident vers ce centre, à proximité de la résidence Habitat Jeunes. Grâce à ce partenariat, l'infirmière est intervenue, dans le cadre de la semaine de la santé, sur la thématique de l'alimentation lors d'un atelier cuisine qui a eu lieu le jeudi soir.



Illustration du tournage du court métrage que vous pouvez retrouver [ici](#) !

Le second partenariat à valoriser est celui que nous avons avec l'UFOLEP, qui dépend également de la Ligue de l'Enseignement 66. L'UFOLEP est intervenue sur la dimension activité physique. En début de semaine, un chronomètre de pas a été distribué à chaque jeune volontaire, histoire de mieux se rendre compte de son niveau d'activité durant deux jours. Par ailleurs, l'UFOLEP a aussi organisé des défis sportifs ludiques, sous forme de jeux en équipe, qui ont particulièrement amusé et rassemblé les résidents. ”

Cette semaine de la santé mentale, qui a mobilisé toute l'équipe éducative de la résidence, était une première pour Habitat Jeunes Roger Sidou. Une initiative qui a toutes les chances d'être renouvelée, face au succès rencontré auprès des résidents !



Et si on discutait réseaux sociaux ?

Les réseaux sociaux, outils de tous les jours, se sont imposés dans notre quotidien avec leurs bons et leurs mauvais côtés. L'objectif du projet proposé par Géraldine, animatrice numérique pour les résidences Habitat Jeunes d'Ô Toulouse, est justement de lancer le débat avec les jeunes, sans jugement tranché, afin de sensibiliser aux avantages, inconvénients et risques de réseaux sociaux, histoire d'utiliser chacun d'entre eux en toute connaissance de cause.

Instagram, Tiktok, Facebook, Youtube, Tinder... de la résidence Jolimont à @Home, puis de l'Escalé à Espérance, les rencontres inter-résidences sur les réseaux sociaux se sont achevées à Jolimont, le 11 mars dernier, autour d'un buffet. Une dizaine de résidents a répondu présent, à chaque fois, pour ces rendez-vous avant tout ludiques, **comme nous l'explique Géraldine Coscia :**

“ Nous avons valorisé une approche ludique, qui ne se veut pas basée sur des jugements négatifs sur les réseaux sociaux. La diffusion d'un épisode de Black Mirror a facilement permis de commencer à ouvrir le débat. L'objectif est d'apprendre les bons usages des réseaux sociaux : se méfier mais aussi valoriser certaines pratiques ou informations. Nous avons notamment échangé sur l'utilisation des données personnelles : où vont et que deviennent les images et les informations postées. Les pièges potentiels des nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, ont également suscité de nombreuses réactions. Le deepfake, qui consiste à faire circuler de fausses informations avec de fausses vidéos de personnalités se développe et interroge sur comment reconnaître ce qui est du ressort de la 'vrai réalité'.

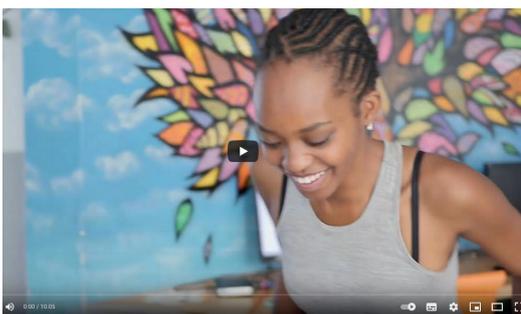
Les rencontres inter-résidences ont été basées sur le jeu : "Je suis d'accord ou pas d'accord avec telle ou telle information sur Snapchat". Nous avons utilisé un jeu de carte dont la règle est de replacer des cartes sur un tableau : "Est-ce que je peux publier ma pièce d'identité en public, en privé, ou pas du tout ? », « Et pour les photos entre amis ?"... tout cela a amené le débat et des avis parfois contradictoires entre les jeunes. Nous avons aussi abordé le phénomène des fake news ou encore la vitesse à laquelle les infos sont diffusées et ce que cela implique sur notre façon de penser, de réfléchir. Plusieurs vidéos, notamment de Brut, et des mini-documentaires de Dopamine, ont servi de support pour alerter sur les dérives et les arnaques sur les réseaux sociaux. ”

Débattre sur les réseaux sociaux, sensibiliser, apprendre... une thématique qui a la côte dans les résidences Habitat Jeunes. Conseillers et animateurs numériques ont trouvé leur place dans les équipes socio-éducatives auprès des résidents dans nombre de résidences de la région.

Un nouvel outil vidéo à la RHAJ San-Francisco

S'adapter aux nouvelles technologies, c'est bien dans l'air du temps... L'équipe socio-éducative de la résidence toulousaine de l'UCRM, tout à fait consciente de cette réalité, a créé [une vidéo du règlement de fonctionnement](#) Habitat Jeunes.

Objectif : faire passer des messages de façon beaucoup plus efficace, comme nous l'explique **Mehdi Sghaier, animateur social à la résidence San Francisco :**



“ L'objectif est de faciliter la compréhension des règles de vie en communauté et du fonctionnement de la résidence. Les règles sont illustrées visuellement sous forme de scénettes, impliquant l'équipe sociale ainsi que les résidents qui ont joué différents rôles. La vidéo permet aux futurs résidents de se projeter plus facilement, et ainsi de confirmer leur adhésion au mode de vie en Habitat Jeunes. Désormais, lors des entretiens d'entrée, les nouveaux arrivants peuvent découvrir cette vidéo de dix minutes. Pour les personnes rencontrant des difficultés de compréhension de la langue française, nous avons la possibilité d'intégrer des sous-titres, générés automatiquement par l'outil de traduction de Google sur YouTube. ”

térier RHAJ San Francisco - Association UCRM Toulouse

Une excellente idée qui fera sans doute des émules dans le réseau Habitat Jeunes...



"Mercredi ça cogite"

Créer des espaces pour échanger et débattre, déconstruire les préjugés, les tabous, apprendre à développer des arguments et s'exprimer en groupe... tels sont les objectifs de 'Mercredi ça cogite' organisé par l'Atrium, à Tarbes.

Le second mercredi du mois, tout au long de l'année, les résidents sont invités à participer à des ateliers pratiques d'échanges d'expérimentations et de sensibilisation. Pour ce faire, une boîte à idée a été installée dans le hall de la résidence Habitat Jeunes, dès le mois de novembre dernier, afin de recueillir les idées et envies de chacun. A présent, un arbre de communication orne le hall. Il permet de s'informer de la date et du sujet du prochain débat. Sur les feuilles sont inscrits les sujets précédent et, sur les fleurs, des phrases et des mots clés, le tout est illustré par des photos retraçant le contenu des ateliers déjà organisés.

"La place du téléphone portable dans nos vies ?", tel a été le premier sujet de débat organisé en janvier, en février ça a cogité philosophie autour d'une question cruciale : "Sommes-nous libre ?", début avril les débats se sont concentrés autour de la question : "Comment la connaissance de soi affecte le rapport à l'environnement?". Débattre et échanger... la participation des résidents à ce type d'action n'est pas aisée et ne va pas de soi. Et pourtant, il semble bien que l'équipe de l'Atrium ait trouvé quelques astuces qui fonctionnent... Nous en avons demandé les recettes à **Kevin Le Menaheze, animateur socio-éducatif** :

"Le défi, sur la première soirée, était de faire venir les jeunes. Il nous fallait les accrocher. Nous avons donc affiché, dans le hall, l'information selon laquelle les portables seront prochainement interdits à l'Atrium, en les invitant à venir en discuter lors du premier rendez-vous débat. Une 30ne de jeunes étaient présents !

Nous avons donc échangé sur la place du téléphone dans notre vie, notre société, à la résidence... Ce n'est qu'au bout d'une heure que nous leur avons annoncé que ce n'était qu'une fake news et que notre but était de leur montrer l'intérêt de discuter et d'entendre les avis de tout le monde. Ils étaient partagés entre le soulagement et le fait que, oui, ça avait été un moment agréable et qu'ils avaient compris le but de la démarche. On a ainsi pu présenter ce projet annuel à un nombre important de résidents.

Nous réfléchissons à des méthodes actives. Par exemple, sur la problématique « Comment la connaissance de soi affecte le rapport à l'environnement ? », nous avons commencé par leur faire prendre conscience de leur environnement en se posant 10 minutes dans le parc de la résidence afin de conscientiser l'extérieur et ce qui se passe en eux. Cette phase de sensibilisation a permis de lancer des débats en deux groupes : un sur la connaissance de soi et l'autre sur la sensibilité à l'environnement.

Témoignage de Mahamadou, 21 ans, en Bac élec' :

"Au départ, je n'étais pas sûr de vouloir venir, je préférais attendre de voir comment ça fonctionnait. Mais finalement la curiosité l'a emporté et le sujet sur la liberté était intéressant. Cela nous parle à tous et tout le temps et, comme nous étions nombreux, nous avons eu des échanges d'idées sur ce que chacun pense sur la liberté. J'ai appris des choses que je ne connaissais pas avant. Pour moi, ça a été un moment joyeux car ça a créé de la dynamique avec le groupe. J'aimerais bien que le prochain débat soit sur l'égalité homme/femme.

Témoignage de Adil, 19 ans, en Bac STMG :

"C'est pour moi un agréable moment de convivialité. Cela nous offre la possibilité de partager nos opinions et de se connaître un peu plus entre nous. Personnellement, cela m'a permis de faire évoluer mon point de vue sur certains sujets, ma vision des autres et des avis différents qu'ils peuvent avoir, de prendre les choses différemment, avec un peu plus de recul. Je me suis senti à l'aise car tout le monde s'écoutait avec respect et chacun avait le droit de donner son avis. J'aimerais bien que le prochain débat soit sur la connaissance de soi."

Sur la quinzaine de jeunes présents à chacun des rendez-vous "Mercredi ça cogite" un petit groupe de 5 jeunes est là à chaque fois. Ils sont particulièrement motivés. Nous leur avons donc proposé de s'investir plus avant dans l'animation. A partir de mars, un animateur/régulateur sera choisi parmi les résidents volontaires, un moyen de les rendre acteurs de cette action. Quant à nous, nous poursuivons nos recherches et réflexions sur les techniques de débat en nous rapprochant d'associations locales et , pourquoi pas, en se formant spécifiquement à cela. "



DOSSIER SPECIAL

Logement social en danger

Le logement, c'est un droit essentiel, la base de l'insertion sociale et professionnelle, le garant d'une société plus juste, mais pourtant l'un des grands oubliés de la politique gouvernementale, voire, sur certains dispositifs d'aides et notamment concernant le logement social, l'opportunité de réaliser des économies. Compte tenu des conséquences de la guerre en Ukraine sur le secteur de la construction et du coût des énergies, du contexte économique inflationniste et du manque de volonté du gouvernement d'investir en faveur du logement, un constat s'impose : le logement, et plus particulièrement le logement social, est en danger.

Cette mise en danger constitue un facteur supplémentaire concourant au risque d'une véritable crise du logement dans notre pays, comme le souligne la Fondation Abbé Pierre dans son dernier rapport sur le mal-logement : *"L'écart a rarement semblé aussi grand entre d'un côté l'état du mal-logement, sa permanence, comme ses manifestations aggravées (augmentation du nombre de personnes sans domicile, hausse des coûts, nombre de logements énergivores...) et, d'un autre côté, l'insuffisance des réponses publiques pour rendre le logement abordable tant dans le parc existant dont l'ouverture aux plus modestes se restreint, que dans la construction neuve, qui reste insuffisante au regard de l'ampleur et des caractéristiques de la demande. La situation actuelle devrait conduire à renforcer le rôle protecteur du logement, pas seulement pour les précaires mais aussi pour tous les ménages modestes."*

Force est de constater que de plus en plus de ménages se retrouvent en difficulté pour accéder ou se maintenir dans leur logement, et ce y compris pour des ménages que l'on ne peut qualifier de précaires. Le taux d'effort incompressible lié au logement ne cesse d'augmenter. Il est en 2021 le premier poste de dépense des ménages, à hauteur de 27,8% contre 20% en 1990 (chiffres INSEE). Du côté des aides au logement, les réformes des APL ont privé les bénéficiaires de 4 milliards d'aide par an. A présent, le contexte économique inflationniste vient peser lourdement sur le pouvoir d'achat et le reste à vivre des familles modestes. Début 2023, l'inflation est estimé à 7,3% et la tendance demeure à la hausse.

L'accès au logement devrait donc être une priorité sociale, mais la réalité est tout autre et ce alors que 2,3 millions de ménages sont en attente de logement social. La réalité est très loin de l'objectif gouvernemental des 250 000 créations de logements sociaux en 2021 et 2022, avec

Quelques dates clés

- **11 septembre 2017** : présentation à Toulouse, par le Président de la République, du plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022)
- **20 septembre 2017** : confirmation de la baisse de cinq euros par mois des APL à compter du 1er octobre 2017
- **Février 2018** : application de la « réduction du loyer de solidarité » (RLS) pour les bailleurs sociaux
- **1er janvier 2021** : mise en place de la réforme de la contemporanéité des APL
- **25 janvier 2021** : remise d'un rapport de la commission nationale SRU au ministre du logement qui souligne qu'une majorité de communes n'aurait pas la capacité de remplir leur objectif de production de logements à l'horizon 2025
- **4 mars 2021** : la Cour des comptes estime que la RLS a généré des économies budgétaires bien moindres qu'attendues
- **22 juillet 2021** : publication par le Gouvernement d'un premier bilan sur l'impact de la réforme des APL sur les allocataires : baisse des APL pour 29,6% des allocataires d'un montant moyen de 73 euros et à une hausse des APL pour 18,2% des allocataires d'un montant moyen de 49 euros
- **Septembre 2022** : projet d'une ponction de 300 millions d'euros sur Action Logement, premier bailleur social et premier producteur de logements sociaux
- **1er février 2023** : présentation par le Ministre du Logement des 6 priorités du volet 2 du plan Logement d'abord

95 000 en 2021 et à peu près autant en 2022. La raison principale est la réduction des capacités financières des organismes HLM provoquée par les mesures d'économies gouvernementales. Leurs ressources sont imputées à hauteur de 1,3 milliards d'euros par an, sans compter la hausse de la TVA, depuis 2018, qui augmente la ponction annuelle de 500 millions d'euros.

Comme si cela ne suffisait pas, la hausse des prix de l'énergie, le manque de personnel qualifié et la raréfaction des terrains à bâtir, dans le cadre de l'objectif zéro artificialisation nette, viennent s'ajouter à la problématique de pénurie et de hausse du coût de la construction.

Logements sociaux ou privés, c'est l'ensemble du secteur de la construction qui tourne au ralenti, stagnant autour de 400 000 logements par an. Les acteurs du logement social, du logement social d'insertion, tout comme les institutions territoriales, et notamment les Régions, se mobilisent pour permettre aux habitants d'accéder au logement dans des conditions dignes et abordables.

L'enjeu Habitat Jeunes

En Occitanie, le taux de pauvreté des moins de 30 ans est proche de 30%. Les jeunes sont les premiers à avoir des difficultés d'accès au logement, et pourtant ils sont une minorité à avoir accès au logement social. Habitat Jeunes, logement d'insertion, loge chaque année plus de 7 000 jeunes âgés de 16 à 30 ans. Au niveau régional, 30% des demandes de logements en HAJ n'aboutissent pas. C'est 60% sur les territoires métropolitains.

La création et la réhabilitation de résidences Habitat Jeunes constituent des enjeux majeurs pour répondre aux publics précaires, voire très précaires, que sont les jeunes en parcours d'insertion sociale et professionnelle, et/ou en situation de rupture familiale, et ce alors que les aides financières au moins de 25 ans sont quasi inexistantes.

Habitat Jeunes, c'est aussi un accompagnement au quotidien par des professionnels que sont les intervenants socio-éducatifs. Un accompagnement plébiscité alors que les difficultés rencontrées par les jeunes s'accroissent. Une spécificité Habitat Jeunes qui renforce la fragilité de son modèle économique et s'ajoute aux nombreux facteurs de crise qui frappent le logement social, et plus largement le logement dans son ensemble, aujourd'hui.

Les acteurs du logement social, dans toute leur diversité, ont un rôle essentiel à jouer afin que la production de logements sociaux s'impose comme un enjeu prioritaire pour le gouvernement. Si ce dernier a affiché des ambitions importantes, les mesures prises vont, quant à elles, à l'encontre de ces ambitions et ce dans un contexte de forte inflation et d'urgence climatique. La situation du logement social : construction, réhabilitation... se dégrade un peu plus chaque année tandis que les besoins sont, a contrario, toujours plus importants.



Michel Calvo

Président de l'Habitat Social Occitanie

Abrogation de la RLS, retour au taux de TVA à 5,5% sur l'ensemble des investissements, réévaluation des APL, intervention de l'Etat sur le taux du Livret A : autant de mesures demandées par HSO afin de faire face à la crise du logement social.

” Aujourd'hui 1 million et demi de personnes demandent des logements sociaux en France, en Occitanie, nous avons 172 000 demandes alors que la capacité d'offre des 64 organismes bailleurs représente 32 000 affectations, en incluant les changements de logement social liés à une modification de la configuration familiale. En 2022, il y a eu 16 500 demandes supplémentaires, et chaque année ce chiffre augmente : 1 demande sur 5 abouties en moyenne, c'est 1 pour 7 à Toulouse et 1 pour 9 à Montpellier.

Ce renforcement du manque de logements sociaux s'explique par plusieurs facteurs.

Il y a 7 ans, le gouvernement a jugé trop favorables les situations financières du monde du logement social notamment en termes de fonds propres. De fait, les emprunts étaient basés sur le taux d'emprunt du Livret A, ce dernier étant inférieur à 1% à l'époque. Face à la réforme des APL, le gouvernement a créé la RLS, un prélèvement sur les fonds propres qui a représenté entre 2 et 3 milliards d'euros. Par ailleurs, Action Logement (qui capte le 1% servant à financer le logement à partir des salaires des salariés des entreprises dont les effectifs dépassent 50 personnes) a lui aussi été dans le viseur de l'Etat.

La capacité de production des petits organismes a été fortement réduite, voire empêchée, pour les organismes gérant moins de 20 000 logements sociaux, et notamment ceux appuyés par des communes comme celui de Sète avec ses 3 500 logements, ou encore celui de Narbonne, avec ses 6 000 logements. Conclusion, au niveau national comme régional, la production de logements sociaux n'atteint jamais les objectifs de la programmation. Cette année, 124 000 logements sociaux doivent théoriquement être mis en chantier en France. Au dernier Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, nous avons annoncé que la production se situerait au mieux à 100 000, mais plus vraisemblablement autour de 80 000 créations de logements neufs. Par ailleurs, le taux du Livret A est aujourd'hui supérieur à 3,5%. L'impact de la remontée des taux, au niveau national, représente entre 2 et 2,5 milliards de coûts supplémentaires sur les financements du logement social jouant ainsi en faveur de la dégradation de la situation.

A tout cela s'ajoute l'augmentation des coûts de la construction. Les commissions d'appel d'offre mettent en chantier des coûts supérieurs de 18 à 25% par rapport à mars 2022. Béton, acier, bois... tous les matériaux nécessaires à la construction, sans oublier les marges des constructeurs et opérateurs, ont augmenté. Alors qu'en ce qui nous concerne, bailleurs sociaux, l'augmentation des loyers, cette année, a été plafonnée à 3% au niveau national. Ceci explique notamment notre demande de revalorisation des APL.

Un autre facteur de crise entre en compte : la crise du foncier, et notamment en lien avec la nouvelle loi sur l'artificialisation des sols et, même si nous y sommes favorables, cette loi induit des difficultés supplémentaires dans ce contexte déjà tendu. Afin de trouver des solutions, nous travaillons avec la Région qui dispose d'un organisme de soutien à la structuration d'un foncier en partenariat avec les collectivités territoriales. Cette loi touche particulièrement les territoires ruraux. On y trouve des fonciers de récupération mais ils sont souvent dégradés et loin d'être aux nouvelles normes environnementales, sachant que la destruction/reconstruction coûte plus cher que le neuf. Dans les territoires ruraux et semi-ruraux où la construction est encore plus difficile il n'y a que les ventes en Etat de Futur Achèvement (VEFA) construits par des opérateurs privés qui entrent dans le flux du logement social sur ces territoires. Cela accentue encore les inégalités territoriales, en termes d'accès au logement social, pour les ménages les plus fragiles. ”

La question du logement, social comme privé, interpelle aujourd'hui des acteurs essentiels sur les territoires, et notamment les Régions. Pourtant, si le logement n'est pas inscrit directement dans leurs champs de compétences, il n'en reste pas moins un enjeu essentiel pour les habitants dans les territoires et une préoccupation quotidienne.



Marie Piqué

Vice-Présidente aux Solidarités, services publics et vie associative à la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée

“ Nous sommes à un tournant face à la crise du logement que le pays traverse. En ce qui nous concerne en Occitanie, plus de 180 000 ménages sont désormais en attente d'un logement. Pour les élus des collectivités territoriales, il s'agit d'une préoccupation permanente. Il est urgent de poser les jalons d'un grand débat national sur cette question de l'habitat et du droit au logement, en y associant le plus grand nombre d'acteurs concernés. Le désengagement financier de l'Etat et les décisions politiques des dernières années ont mis un coup d'arrêt à la dynamique de construction.

Aujourd'hui il y a besoin de redéfinir collectivement les objectifs que l'on veut se donner et les moyens que l'on veut y attribuer. Aucune collectivité n'a les moyens de substituer aux aides à la pierre qui ont été supprimées par l'Etat. Pour autant, au regard des enjeux importants auxquels nos territoires vont devoir faire face dans les années à venir, en matière d'aménagement du territoire comme de réponse aux enjeux climatiques, il faut peut-être réfléchir à une organisation plus pertinente du financement de l'habitat public aujourd'hui. Donner les moyens aux collectivités locales de mener les grands projets nécessaires de construction et de réhabilitation, pourrait s'avérer une idée pertinente. Les collectivités locales ont l'expertise et une connaissance fine des territoires qui permettrait d'appréhender au mieux les besoins.

La question de fond est de ne pas mettre de freins aux bailleurs sociaux, aux résidences sociales, aux résidences Habitat Jeunes, en répondant, en termes d'aménagement du territoire, aux besoins des populations.

Concrètement, la Région Occitanie participe chaque année à hauteur de plusieurs millions d'euros pour accompagner la construction de logements sociaux. Cela permet certes, de soutenir des projets de construction ou de réhabilitation portés par des bailleurs locaux, mais à une échelle qui ne permet pas de répondre à la demande massive de logements que connaît l'Occitanie. Nos aides à la construction ou à la réhabilitation sont également conditionnées afin de répondre aux enjeux territoriaux, énergétiques et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Nous allons entamer une série de concertations avec les acteurs du secteur afin de voir comment faire évoluer ces aides régionales, pour qu'elles soient le plus utiles et efficaces possible.

Également au cœur de l'actualité régionale, la révision du schéma régional d'aménagement et de développement durable que nous impose la loi Climat et Résilience de 2021. Celui-ci fixe la stratégie, les objectifs et les règles de nombreux domaines liés à l'aménagement du territoire, dont la protection et la restauration de la biodiversité ou encore l'artificialisation des sols. Ce dernier point en particulier, avec l'enjeu de la Zéro Artificialisation Nette, nous amène à réviser le schéma régional afin de travailler en concertation avec les territoires, communes et départements vers l'objectif de réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030. Enfin le sujet de la réhabilitation des friches fait également partie de nos discussions.

Au cœur de toute cette réflexion, se pose de manière très forte la question du foncier. A juste titre, les bailleurs ont plusieurs fois exprimé leurs inquiétudes sur ce sujet et notamment l'enjeu de la priorisation de terrains leur permettant d'engager des projets publics de construction de logements neufs, dans le contexte actuel de tensions fortes en termes d'accès au foncier.

Nous devons également être attentif aux inquiétudes exprimées par les communes et les communautés de communes sur les questions concernant le logement privé, et d'autant plus dans les territoires ruraux. De nombreuses villes voient croître le nombre de logements insalubres avec toutes les difficultés que cela peut poser. Il y a un enjeu aujourd'hui de permettre le retour d'habitants dans les centres-villes, et dans des logements décents. La région a mis en place un service public régional de la rénovation énergétique, Rénov'Occitanie, il en existe un au niveau de l'Etat également, et il s'agit aujourd'hui de voir comment nous pouvons permettre au plus grand nombre de propriétaires de s'emparer de ces aides.

”



L'annonce du "plan logement d'abord 2" mobilise particulièrement les acteurs du logement d'insertion, dont le réseau Habitat Jeunes, pour des mesures exigeantes et efficaces et des moyens à la hauteur des besoins toujours croissants.

Acteurs du logement de l'insertion, la FAPIL, SOLIHA, l'UNAF0 et l'UNHAJ ont un rôle essentiel, celui de favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables et en parcours d'insertion sociale et professionnelle, ayant besoin d'un accompagnement spécifique. Pour ce faire un "plan logement d'abord 2" exigeant doit être mis en place. Objectifs : consolider des modèles économiques spécifiques et fragiles, notamment sur l'insertion, et programmer des objectifs de développement et de production qui répondent aux besoins de la population.

Les acteurs du logement de l'insertion demandent...

- Un renforcement du pilotage national et dans les territoires avec tous les acteurs concernés, non pas comme une simple question organisationnelle mais comme une condition de réussite de la mise en œuvre des ambitions
- Des financements à la hauteur des enjeux : l'enveloppe supplémentaire de 44 millions d'euros annoncée pour l'année 2023 est une amélioration, mais ne suffit pas à faire face aux enjeux du logement d'insertion

Des demandes pour travailler en faveur de 4 axes essentiels...

- Consolider les modèles économiques des acteurs quels que soient les dispositifs portés par les associations du logement d'insertion, les modèles économiques sont fragiles et parfois intenable dans le contexte de crise des énergies. Des réponses rapides doivent être apportées dès 2023.
- Favoriser les conditions du développement de la production de logements notamment sociaux classiques véritablement abordables (en PLAI et Anah) et de logements d'insertion (IML, résidences sociales, pensions de familles, logements pour jeunes), mais aussi dans le parc privé en améliorant le dispositif Anah, et en favorisant les intermédiations locatives.
- Soutenir et accompagner les personnes, pilier essentiel pour les personnes en situation de forte précarité, nécessite d'assurer des ressources suffisantes aux ménages pour faire face aux dépenses liées au logement, par exemple par la revalorisation des APL et une garantie de ressources pour les jeunes exclus du RSA. En termes d'accompagnement il s'agit de travailler à des dispositifs souples et adaptés aux besoins de chacun.
- Garantir l'attractivité des métiers du logement d'insertion dans la mesure où ce secteur est concerné par la crise de l'attractivité des métiers de l'humain. Plusieurs axes mériteraient d'être poursuivis : accroître la visibilité du secteur AHL dans la formation initiale des travailleurs sociaux, favoriser une gestion plus dynamique des carrières des travailleurs sociaux et enrayer le sentiment de perte de sens.

Se mobiliser, exiger des moyens à la hauteur des enjeux sociaux et sociétaux pour garantir l'accès au logement pour tous, telle est l'urgence actuelle. Cela implique de renforcer et développer des dispositifs d'hébergement et de logements variés et adaptés, reliés entre eux, afin de travailler des parcours de logements vers le logement pérenne. Logement social d'insertion, logement social, logement privé : le 'logement d'abord' doit prendre une dimension qui traverse l'ensemble des la politique du logement, en s'articulant aux politiques sociales, économiques et environnementales. Habitat Jeunes, logement d'insertion, s'inscrit résolument dans cette urgence en accompagnant les jeunes et en travaillant en lien avec les acteurs du logement social dans son ensemble.

L'insertion des jeunes sortant de l'ASE



Le rapport réalisé par l'Association Régionale des Missions Locales (ARML) et l'URHAJ en Occitanie vient de paraître !

C'est dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, que Missions Locales et Habitat Jeunes ont travaillé, ensemble et à l'échelle régionale, à une déclinaison concrète de l'accord cadre national sur les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance. Une première réussie pour les deux réseaux, ce travail n'ayant pas seulement abouti à un document original, innovant et force de propositions, mais aussi à la mobilisation de nombreux partenaires sur les territoires.

Vous y trouverez notamment...

- un état des lieux par département identifiant les dispositifs, partenariats et conventions spécifiques existantes
- des initiatives et expérimentation inspirantes
- des perspectives d'amélioration en termes de partenariat, d'accompagnement et de sécurisation des parcours

[Consulter et télécharger le rapport sur l'insertion des jeunes sortant de l'ASE](#)

C'est le 24 janvier dernier que "Système d'acteurs et approche globale de l'insertion des jeunes sortant de l'ASE", le travail partenarial d'une année, a été présenté auprès de plus d'une centaine de personnes. Des professionnels des Missions Locales et du réseau Habitat Jeunes, bien sûr, mais également des services Enfance/Famille des Conseils Départementaux, des associations de la protection de l'enfance, de l'Etat, de l'Education Nationale, de l'ARS et de la Région se sont retrouvés derrière leur écran, en visio conférence, pour assister à la restitution de ce travail.

Cet évènement, introduit par Eric Pélisson, Commissaire à la lutte contre la pauvreté en région Occitanie, a permis non seulement de prendre connaissance du travail réalisé, mais aussi de travailler en petits groupes autour des principaux axes identifiés 'le partenariat', 'l'accompagnement' et 'la sécurisation des parcours'.

La restitution de ce travail a été une belle réussite, comme le souligne Lucille Gicquel, Chargée de mission Dimensions Sociales à l'ARML : "Nous sommes vraiment contents d'avoir pu rassembler tous les acteurs concernés à l'occasion de la restitution et nous espérons que cela leur donnera envie d'aller plus loin, d'avancer

au niveau local sur les enjeux des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance. Plus généralement, pour l'Association Régionale des Missions Locales, ce travail avec l'URHAJ a été l'occasion de réaliser un vrai diagnostic détaillé, sur l'ensemble de la région, des pratiques d'accompagnement de ce public spécifique. Cela a permis d'impulser de l'échange de pratiques dans le réseau, de donner des idées et des envies d'aller plus loin... "

Aller plus loin, concrètement, pour agir en faveur des jeunes sortant de l'ASE, c'est là aussi un souhait partagé par l'URHAJ, Laura Boubon, Chargée de mission Habitat à l'Union Régionale Habitat Jeunes : "C'est la première fois que l'URHAJ menait un travail d'étude et d'analyse aussi poussé sur le public sortant de l'ASE, avec des parcours de vie difficiles, des problématiques familiales, des parcours d'exil. Cela a permis de mieux comprendre l'accompagnement qui leur est actuellement proposé et comment l'améliorer, de réfléchir et proposer des pistes pour l'accueil de ce public en Habitat Jeunes en lien, notamment, avec les Conseils Départementaux. Il est essentiel pour le réseau Habitat Jeunes de continuer la réflexion sur ces jeunes. Ils représentent entre 10 et 15% des résidents."

Ce travail a notamment permis de faciliter, voire d'impulser des partenariats entre les acteurs partie prenante, dont Habitat Jeune, Mission Locale et Conseil Départemental. l'URHAJ et l'ARML souhaitent que ce premier travail se poursuive dans les territoires dans l'objectif d'une meilleure insertion des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance.

Accueillir et accompagner les jeunes en CEJ-jeunes en rupture



Le volet "jeunes en rupture" du Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) s'adresse, comme le CEJ classique, aux jeunes de moins de 26 ans, ni en emploi stable, ni en formation, ni scolarisés mais qui, en plus d'un accompagnement vers l'emploi, ont besoin d'un suivi global renforcé. Le CEJ-JR vise ainsi à lever les freins qui empêchent les jeunes, éloignés de l'emploi, de s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle.

En 2022, un appel à projet a été lancé par le gouvernement afin de mobiliser divers acteurs susceptibles de participer, aux côtés des Missions Locales, à l'accueil et à l'accompagnement de ces jeunes 'en rupture' sur les territoires.

Le réseau Habitat Jeunes s'inscrit parmi les acteurs privilégiés de l'accueil de ces jeunes, à la fois, sur le logement, l'hébergement, et l'accompagnement dans toutes ses dimensions. Au niveau régional, départemental, ou encore local, des projets et partenariats ont émergé afin de participer au dispositif CEJ-JR. **La participation au dispositif contrat engagement jeunes-jeunes en rupture revêt de multiples formes et de multiples positionnements. En voici quelques exemples...**

Habitat Jeunes en Quercy participe notamment à ce dispositif au niveau du département du Lot en partenariat avec la Mission Locale du Lot et le CHRS AHIS.

L'objectif est d'accompagner 65 jeunes en 2023, et autant en 2024, sur des périodes de 6 à 12 mois. Ce partenariat vise à repérer les jeunes potentiellement éligibles au CEJ-JR, les remobiliser et les accompagner en les associant pleinement au projet et en valorisant la proximité.

Dans le cas du Lot, le consortium d'associations créé à cet effet est en capacité d'établir un diagnostic dans la mesure où chacun des acteurs accompagne et/ou héberge ou loge les jeunes. Il s'agit donc, dans un premier temps, de repérer et 'd'aller vers' avant de travailler ensemble à la levée des freins. Concrètement, il s'agit de donner les moyens de la mobilité ou encore d'accéder à un hébergement, un logement, une étape essentielle pour accéder à la formation et à l'emploi. Dans le Lot, la réussite du CEJ-JR tient, avant tout, à un travail partenarial sur le terrain.

Après le Lot, le Gers, où l'Union Régionale Habitat Jeunes travaille avec Alojeg sur une étude intitulée "Les jeunes en déshérence dans le département du Gers". Deux enjeux principaux concernant les jeunes cités précédemment se posent : la prévention du décrochage et comment raccrocher les décrochés. C'est sur ce second volet que l'Association pour le Logement des Jeunes dans le Gers a été retenue en tant qu'opérateur départemental sur le CEJ-JR sur les thématiques logement et mobilité. L'étude de l'URHAJ permettra de mieux appréhender le public des jeunes de 16 à 29 ans dit en rupture ou invisibles, un travail complémentaire aux missions menées par Alojeg dans le cadre du CEJ-JR.

Du Gers il n'y a qu'un pas vers les Hautes-Pyrénées... Les Hautes-Pyrénées où l'association Habitat Jeunes Atrium, à Tarbes, porte, en partenariat avec la Mission Locale, l'ensemble des accompagnements liés au dispositif CEJ-JR sur le département.

Atrium est actuellement en phase de déploiement du dispositif. Dispositif baptisé « *Traffic d'influence* » qui se déroule en trois étapes. La première consiste à repérer les jeunes NEETS sur les réseaux sociaux pour leur redonner confiance en des réseaux sociaux plus institutionnels. Un compte Instagram a été créé afin de recueillir les témoignages des jeunes et favoriser les rencontres avec des professionnels de l'insertion. En parallèle, un compte Facebook est plutôt destiné aux parents ou prescripteurs potentiels. La seconde phase est celle de la mobilisation du jeune en vue de la réalisation d'un diagnostic sur sa situation sociale en termes de mobilité, de logement et d'emploi, afin de débloquent les premiers freins pour accéder au CEJ-JR. La construction du diagnostic se fait, en troisième phase, avec la Mission Locale qui valide et signe le contrat avec le jeune. Atrium réalise ensuite l'accompagnement durant 6 à 12 mois, sous forme d'ateliers collectifs (notamment pour construire du contenu multimédia pour alimenter les réseaux sociaux) et de suivi individuel.

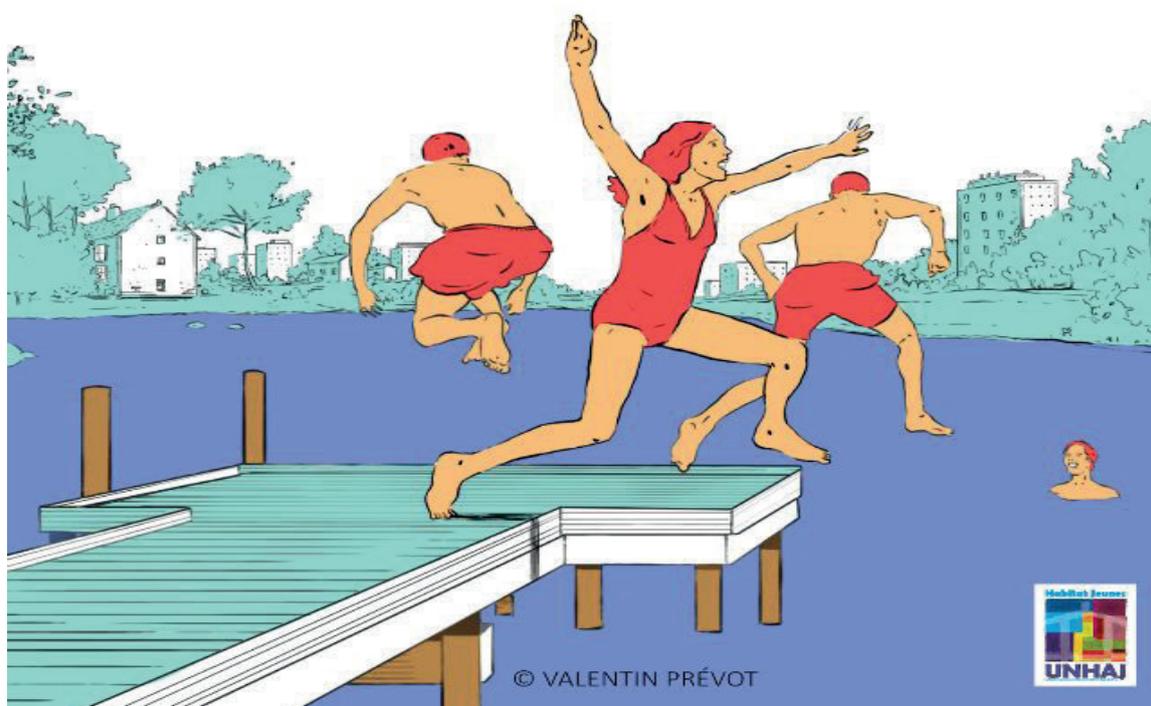
UA 2023

universités d'automne
HABITAT JEUNES

du 13 au 15 octobre

Lac de Serre-Ponçon

PROVENCE
ALPES
CÔTE
D'AZUR



www.habitatjeunesoccitanie.org

En partenariat avec

